

Relevé de décisions du Conseil communautaire du 26 mai 2014.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Viviane RUIZ, M. Philippe MACHETEL, Madame Lucie TENA, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Grégory BRO, Madame Chantal COMBACAL, Madame Evelyne GELLY, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Jean-François SOTO, Madame Béatrice NEGRIER, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Bernard SALLES, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christian VILLOING, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, M. Bernard GOUZIN, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Mme Nicole MORERE -Madame Marie-Pierre STEINEUR suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Daniel JAUDON suppléant de M. Jacky GALABRUN, Monsieur Yves KOSKAS suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC

Procurations : Madame Amélie MATEO à Madame Marie-Hélène SANCHEZ, M. David CABLAT à Madame Michèle LAGACHERIE, Monsieur Christophe GAUX à Monsieur Max ROUSSEL, Madame Edwige GENIEYS à Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Marcel CHRISTOL à Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-Claude CROS à M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Véronique NEIL à Mme Agnès CONSTANT

Excusés : Monsieur Alexis PESCHER

Absents : Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Guy-Charles AGUILAR

Administration générale

Rapport I.I : Décisions prises par le Président – Liste des marchés à procédure adaptée attribués de janvier à avril 2014.

Le Conseil prend acte.

Marchés à procédure adaptée entre 4 000€ HT et 15 000€ HT (art.28 Code Marchés Publics)

Date	N° commande	Objet	Prestataire (Code Postal)	Montants HT	Montants TTC
16/01/14	BC14-00069	Création de supports pour mangeoire à la bergerie de Montpeyroux	SARL HUGUES CAMBON (34150)	13 858,00 €	16 575,12 €
18/02/14	BC14-175	Remplacement chariot caisson BOM	FAUN SA (34500)	13 377,36 €	16 052,83 €
14/02/14	BC14-159	Licence Watchdoc standard	FMB BUREAUTIQUE (34920)	4 200,00 €	5 040,00 €
26/02/14	BC14-204	Interprétation des espaces extérieurs	DEMAIN LA TERRE (34150)	8 700,00 €	8 700,00 €
06/03/14	BC14-242	Conception et impression documents communication CVD	POPCOMS (30980)	13 410,00 €	16 092,00 €
11/03/14	BC14-258	Reprise des entrées parking VL pont du Diable	MAURICE ESPINAS (34150)	5 150,00 €	6 180,00 €
21/03/14	BC14-354	Sono bose	PERFORMANCE (11100)	6 015,08 €	7 218,10 €
10/04/14	BC14-444	Serveur de sauvegarde	ORDISYS (34130)	5 550,00 €	6 660,00 €
22/04/14	BC14-487	Couverture orangerie du parc à l'Abbaye d'Aniane	MELLADO (34725)	6 580,00 €	7 896,00 €
22/04/14	BC14-490	4 diagnostics écologiques dans le cadre des projets de MAEC sur le site Natura 2000	CEN LR (34000)	5 700,00 €	5 700,00 €
22/04/14	BC14-491	Voiles d'ombrage pour la Maison du Site	TREBUCHON EQUIP (34120)	6 916,67 €	8 300,00 €
22/04/14	BC14-493	Déplacement de l'alimentation électrique du Garage Verdeille	GIGNAC ENERGIE (34150)	9 341,87 €	11 210,24 €

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE 2014 SUPERIEURS A 15 000€ HT

N°	Opération	Objet	Prestataires (CP)	Montants HT	Montants TTC	Date
2013-283-001	MOD 16 Saint Guiraud	Réalisation d'une continuité piétonne le long de la RD 130E4 - Lot 1 "Voirie"	COLAS Midi méditerranée (34000)	70 259,30	84 311,16	mars-14
2013-283-002	MOD 16 Saint Guiraud	Réalisation d'une continuité piétonne le long de la RD 130E4 - Lot 2 "Réseaux secs"	SLA (34700)	33 000,00	39 600,00	mars-14
2013-284	Démolition Z.A.C la Croix	Travaux de démolition de toutes les structures et infrastructures des bâtiments et aménagements extérieurs des parcelles F84 -F772-F773-F996 sur la commune de Gignac	SARL ROUVIER (34700)	34 350,00	41 220,00	févr-14
2013-285		Communication Foire-Expo 2014	TEMPS REEL (21000)	14 480,00	17 376,00	janv-14
2014-286-001	Location d'équipements pour la foire expo 2014	Lot 1 "Location, montage et démontage Structures, tentes et plancher"	PROVENCE LOCATION (13795)	54 140,00	64 968,00	mars-14
2014-286-002	Location d'équipements pour la foire expo 2014	Lot 2 "Location, montage et démontage de Stands, Eclairage et distribution électrique"	PROVENCE LOCATION (13795)	21 395,00	25 674,00	mars-14
2014-287-001	Achats de bacs pour la collecte des déchets et de composteurs	LOT 1 "Bacs 40 Litres"	FM DEVELOPPEMENT (13854)	Montnant Mini 5 565,00€ - maxi 11 130,00€	Montnant Mini 11 130,00€ - maxi 13 356,00€	avr-14
2014-287-002	Achats de bacs pour la collecte des déchets et de composteurs	LOT 2 "Bacs roulants"	PLASTIC OMNIUM (31150)	Montnant Mini 13 010,30€ - maxi 63 481,20€	Montnant Mini 15 612,36€ - maxi 76 177,44€	avr-14
2014-287-003	Achats de bacs pour la collecte des déchets et de composteurs	LOT 3 "Composteurs et bioseaux"	QUADRIA (33127)	Montnant Mini 2 454,00€ - maxi 7 800,00€	Montnant Mini 2 944,80€ - maxi 9 360,00€	avr-14
2014-288	Création portail web LP	Création du portail internet du réseau intercommunal des bibliothèques de la Vallée de l'Hérault (tranche ferme et tranches conditionnelles)	AFI (77260)	50 650,00	60 780,00	avr-14

Rapport 1.2 : Délégation de pouvoir du Conseil communautaire faite au Président - Complément à la délibération n°968 en date du 14 avril 2014.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de déléguer au Président, jusqu'à la fin de son mandat :

15. Le pouvoir d'acquérir des biens mobiliers et immobiliers dans la limite des crédits inscrits au budget.

Le reste de la délégation de pouvoirs initiale demeure inchangé.

Rapport 1.3 : Composition des commissions thématiques intercommunales.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter la composition des 7 commissions thématiques intercommunales telles que proposées ci-dessous :

COMMISSION ENVIRONNEMENT				
	PRENOM	NOM	CAT ELU	COMMUNE
1	Agnès	CONSTANT	CC	ST PARGOIRE
2	David	FERRANDO	CM	VENDEMIAN
3	Philippe	VIDAL	CM	MONTPEYROUX
4	Sébastien	LAINE	CC	LA BOISSIERE
5	Thierry	FABRE	CM	SAINT-JEAN-DE-FOS
6	Robert	POUJOL	CM	JONQUIERES
7	Guy	BARREDA	CM	PLAISSAN
8	Lucie	TENA	CC	ST-PARGOIRE
9	Marie-Françoise	NACHEZ	CC	ARBORAS
10	Yves	BUFFETRILLE	CM	AUMELAS
11	Jean-Manuel	YORIS	CM	CAMPAGNAN
12	Sylvie	ZEGRE-SAUVIN	CM	LAGAMAS
13	Stéphane	SIMON	CC	PUECHABON
14	Pierre	MAS	CM	ARGELLIERES
15	Jean-Paul	SIMIAN	CM	POUZOLS
16	Jacqueline	VERDU	CM	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
17	Jacky	GALABRUN	CC	TRESSAN
18	Jean-Pierre	DURET	CM	MONTARNAUD
19	Hubert	BORG	CM	ST-GUILHEM-LE-DESERT
20	Jean-Marc	LACOMBE	CM	ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

COMMISSION AMENAGEMENT DE L'ESPACE					
	PRENOM	NOM	CAT ELU	CP	COMMUNE
1	Jean-François	SOTO	CC	34 150	GIGNAC
2	Michèle	LAGACHERIE	CC	34 230	VENDEMIAN
3	Josiane	LIGONNIERE	CM	34150	MONTPEYROUX
4	Robert	SIEGEL	CC	34150	ST-GUILHEM-LE-DESERT
5	Anthony	MORICE	CM	34 150	ARBORAS
6	Grégory	BRO	CC	34 230	ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE
7	Jean-Claude	CROS	CC	34150	LA BOISSIERE
8	Chantal	COMBACAL	CC	34150	SAINT-JEAN-DE-FOS
9	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	CC	34 230	TRESSAN / POPIAN
10	Bernard	PINGAUT	CM	34 230	PLAISSAN
11	Jean-Luc	DARMANIN	CC	34 230	ST-PARGOIRE
12	Elodie	CLAMENS	CM	34750	ST-GUIRAUD
13	Nicole	MORERE	CC	34 150	ANIANE
14	Xavier	HEMEURY	CM	34 230	AUMELAS
15	Yves	KOSKAS	CC	34 150	PUECHABON
16	Anne	ROUQUETTE	CC	34 380	ARGELLIERES
17	Marie-Claude	BEDES	CM	34 150	LAGAMAS
18	Patrick	LAMBOLEZ	CC	34 725	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
19	Eric	CORBEAU	CM	34 570	MONTARNAUD
20	Anne-Marie	BIZEUL	CC	34 230	LE POUGET

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
	PRENOM	NOM	CAT ELU	COMMUNE
1	Philippe	SALASC	CC	ANIANE
2	David	CABLAT	CC	VENDEMIAN
3	Philippe	SUPERSAC	CM	SAINT-JEAN-DE-FOS
4	Olivier	SERVEL	CC	GIGNAC
5	Béatrice	NEGRIER	CC	PLAISSAN
6	Jean	FABRE	CM	ST PARGOIRE
7	Bernard	JEREZ	CM	MONTPEYROUX
8	Serge	VASQUEZ	CC	AUMELAS
9	Jean-Marc	ISURE	CM	CAMPAGNAN
10	Bernard	DRON	CM	ARGELLIER
11	Viviane	RUIZ	CC	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
12	Jean-Michel	MANDELLI	CM	MONTARNAUD
13	Jean-Daniel	SANDONATO	CM	ST-GUILHEM-LE-DESERT
14	Cécile	LANGREE	CM	BELARGA
15	Cédric	PARINELLO	CM	LE POUGET
16	Jean-Pierre	BERTOLINI	CC	ST-PAUL-ET-VALMALLE
17	Pascal	THEVENIAUD	CC	ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

COMMISSION FINANCES				
	PRENOM	NOM	CAT ELU	COMMUNE
1	Michel	SAINTPIERRE	CC	AUMELAS
2	Catherine	GIL	CM	MONTPEYROUX
3	Gérard	QUINTA	CM	ANIANE
4	Marcel	CHRISTOL	CC	GIGNAC
5	Alain	BAQUE	CM	AUMELAS
6	Christine	SEVERAC PAGNIEZ	CM	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
7	Philippe	LEFRESNE	CM	ST-GUILHEM-LE-DESERT
8	Monique	FLORES	CC	BELARGA
9	Serge	MASSOL	CM	ARGELLIER
10	Olivier	BONNAFOUS	CM	PLAISSAN
11	Ascencio	FERNANDEZ	CM	ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE
12	Hubert	COLINET	CM	ST-PARGOIRE

COMMISSION CULTURE				
	PRENOM	NOM	CAT ELU	COMMUNE
1	Claude	CARCELLER	CC	MONTPEYROUX
2	Laurent	SCHNEIDER	CM	VENDEMIAN
3	Christine	TISSOT	CM	ANIANE
4	Gilles	NOCCA	CM	ARBORAS
5	Frédéric	BERNHEIM	CM	SAINT-JEAN-DE-FOS
6	Martine	LABEUR	CM	GIGNAC
7	Chantal	MACIAS-ADICEOM	CM	JONQUIERES
8	Caroline	AUBERT	CM	PLAISSAN
9	Fabienne	GALVEZ	CM	ST-PARGOIRE
10	Bernard	CAUMEIL	CM	ST-GUIRAUD
11	Martine	BONNET	CC	PUILACHER
12	Christine	ROMAIN-CAPDEVILLE	CM	MONTPEYROUX
13	Annie	BOURRIER	CM	AUMELAS
14	Rachel	JOUBI	CM	POUZOLS
15	Jacques	CHOIZIT	CM	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
16	Isabelle	ALIAGA	CM	MONTARNAUD
17	Philippe	MACHETEL	CC	ST-GUILHEM-LE-DESERT
18	Eric	DOUZE	CM	LE POUGET
19	Florence	QUINONERO	CC	ST-SATURNIN-DE-LUCIAN
20	Ondine	VIEQUE	CC	ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

COMMISSION COMMUNICATION				
	PRENOM	NOM	CAT ELU	COMMUNE
1	Gérard	CABELLO	CC	MONTARNAUD
2	Françoise	MALFAIT D'ARCY	CM	ANIANE
3	Marie-Hélène	SANCHEZ	CC	GIGNAC
4	Jeanine	NONROY	CM	MONTPEYROUX
5	Elsa	ROHRER	CM	ST-PARGOIRE
6	Sandrine	LOUKANI	CM	AUMELAS
7	Georges	PIERRUGUES	CC	ARGELLIERS
8	Christophe	GAUX	CC	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
9	Ruben	HOULLON	CM	ST-GUILHEM-LE-DESERT
10	Christophe	DELACROIX	CM	PLAISSAN
11	Fabienne	MOUREY	CM	ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE				
	PRENOM	NOM	CAT ELU	COMMUNE
1	Jean-Pierre	BERTOLINI	CC	ST-PAUL-ET-VALMALLE
2	Géraldine	THOME	CM	VENDEMIAN
3	Laetitia	FOURNIER-GIL	CM	SAINT-JEAN-DE-FOS
4	Amélie	MATEO	CC	GIGNAC
5	Véronique	MARIE-NEIL	CC	POUZOLS
6	Monique	GIBERT	CM	ST-PARGOIRE
7	Paul-Arnaud	PAINDAVOINE	CCS	PLAISSAN
8	Marie-Claire	FRYDER	CM	MONTPEYROUX
9	Bastien	NOEL DU PAYRAT	CM	ANIANE
10	Aurore	PASTION	CM	AUMELAS
11	Bernard	RIVEMALE	CM	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
12	Fabienne	DANIEL	CM	MONTARNAUD
13	Christine	MOULIERES	CM	ST-GUILHEM-LE-DESERT

Rapport 1.4 : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de proposer au Directeur départemental des finances publiques la liste des vingt commissaires titulaires et des vingt commissaires suppléants susceptibles de siéger au sein de la CIID, telle que proposée ci-dessous :

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : TITULAIRES

Liste des personnes proposées à la désignation de Madame la Directrice régionale des finances publiques

(Code Général des Impôts, article 1650 A)

Titulaires	Noms, prénoms	adresse	lieu et date de naissance	Profession	commune du domicile
1	QUINTA Gérard	21 rue de la Tour		Technico-commercial	ANIANE
2	BAQUE Alain	Hameau de Cabrials		Comptable	AUMELAS
3	ILLIETTE Jean-Claude	Chemin des Caubettes		Entreprise électricité	BELARGA
4	SIMIER Gérard	6 chemin de la Bergerie - Mas d'Agrès		Retraité	LA BOISSIERE
5	TARISSE Jean-Marie	729 avenue de St-Pargoire		Viticulteur	CAMPAGNAN
6	VILLARET Jean-Marie	80 chemin de Ste Claire		Retraité	GIGNAC
7	FAJON Frédéric	1a rue du foyer communal		Viticulteur	JONQUIERES
8	VISSEQ Colette	Rue des Treilles		Viticultrice	LAGAMAS
9	FULCRAND Jean	6 impasse Marjolaine - La Chamberle		Retraité	MONTPELLIER
10	BRINGUE Jean	1 rue de l'Eglise		Cadre administratif	POUZOLS
11	LAMBOLEZ Patrick	Route de Carabotte		Courtier d'assurances	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
12	HOUILLOIN Ruben	4 chemin des Hortes		Commerçant	ST-GUILHEM-LE-DESERT
13	RICCIARDI Jean-Marc	8 route de st Saturnin		Cadre administratif	ST GUIRAUD
14	CRUVEILLER Franck	11 rue Porte Neuve		Architecte	ST-PARGOIRE
15	BORIES Daniel	20 avenue de la Mer		Retraité	ST-PAUL-ET-VALMALLE
16	RESPAUD Rémy	Avenue de la coopérative		Viticulteur	ST-SATURNIN-DE-LUCIAN
17	FERNANDEZ-FAUCILHAN Christine	24 avenue du Tambourin		Cadre bancaire	VENDEMIAN
18	BONNET Martine	Les Moulins		Retraité	PULACHER
19	YVANEZ André	8 Lot Tras la Fon		Retraité	LE POUGET
20	BARRAL Bernard	679 rue de la Sorbes		Directeur adjoint Hérault Habitat	MONTPELLIER

Département de l'Hérault

Communauté de

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : SUPPLEANTS

Liste des personnes proposées à la désignation de Madame la Directrice régionale des finances publiques

(Code Général des Impôts, article 1650-A)

Suppléants	Noms, prénoms (à classer par ordre de préférence décroissante)	adresse	lieu et date de naissance	Profession	commune du domicile
1	CHARPENTIER Patrick	1 rue Camp de Sauve		Cadre supérieur	ANIANE
2	VASQUEZ Serge	Lou Travers		Viticulteur	AUMELAS
3	VATOU Nicole	13 rue du Barry		Traiteur	BELARGA
4	LAFARGE Michel	9 chemin de la Bergerie - Mas d'Agrès		Retraité	LA BOISSIERE
5	DUPY Christian	139 rue des anciens combattants volontaires de 39-45		Viticulteur	CAMPAGNAN
6	NACHEZ Marie-Françoise	impasse Boutonnet		Assistante de direction	ARBORAS
7	MURCIA Christian	6 rue de Font du Loup		Viticulteur	JONQUIERES
8	GINER Robert	C.D n°4		Retraité agricole	LAGAMAS
9	BARREDA Marie-Thérèse	Chemin de Foncaude		Sans profession	PLAISSAN
10	MONMARTHE Jean-Pierre	25 av. de Canet		Retraité	POUZOLS
11	ROUSSEL Max	Mas Frigoulet "La nature Amie" Route de Jonquières		Employé de commerce	ST-ANDRE-DE-SANGONIS
12	SEGALA Philippe	7 rue du Four		Commerçant	ST-GUILHEM-LE-DESERT
13	CAUMEIL Bernard	17 Grand Rue		Retraité	ST-GUIRAUD
14	NIVOLLET Marie	Château Rieutort		Viticultrice -Hôtelière	ST-PARGOIRE
15	GELLY Michel	39 bis avenue des Cévennes		Commercial	ST-PAUL-ET-VALMALLE
16	QUINONERO Guilhem	Avenue du Quai		Viticulteur	ST-SATURNIN DE LUCIAN
17	LASSERE Lionel	3 rue du Terral		Cadre informatique	VENDEMIAN
18	FULCRAND Benoît	Rue des Horts		Exploitant agricole	PULACHER
19	BERNAD Adolphe	6 lot Clos d'Embouyras		Retraité	LE POUGET
20	CAZES-MAIS Suzon	Le Robert		Retraité	MARTINIQUE

Rapport 1.5 : Désignation de représentants de la communauté de communes au sein d'organismes extérieurs - Association de Coopération Interrégionale "Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle".

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés au premier tour avec 39 voix pour Monsieur CARCELLER, 2 voix pour Monsieur MACHETEL, 3 votes blancs et un nul,

- de désigner Monsieur Claude CARCELLER en qualité de délégué titulaire pour représenter la communauté de communes au sein de l'Association de Coopération Interrégionale "Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle".

Madame Marie-Pierre STEINEUR quitte la séance et est excusée auprès des membres de l'Assemblée.

Rapport 1.6 : Dématérialisation des assemblées.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le principe de dématérialisation des assemblées, via l'envoi sur CD, avec accusé de réception, des convocations et dossiers aux conseillers communautaires et l'acquisition de douze tablettes numériques mises à la disposition, sur site, des élus membres du bureau et des chefs de service à l'occasion des réunions de direction. La mise en œuvre est prévue dans le courant du dernier trimestre 2014.

Rapport 1.7 : Adoption du procès-verbal de mise à disposition des locaux du multi-accueil « Les Lutins » à Montpeyroux.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le contenu du procès-verbal établissant la mise à disposition gratuite, à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, des locaux du multi-accueil : « Les Lutins » commune de Montpeyroux ;
- d'autoriser le Président à signer le présent procès-verbal.

Rapport 1.8 : Adoption du procès-verbal de mise à disposition des locaux du multi-accueil « Les Calinous » à Gignac -

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le contenu du procès-verbal établissant la mise à disposition gratuite, à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, des locaux du multi-accueil : « Les Calinous » commune de Gignac ;
- d'autoriser le Président à signer le présent procès-verbal.

Rapport 1.9 : Adoption du procès-verbal de mise à disposition des locaux du multi-accueil « Les Pitchounets » commune d'Aniane.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le contenu du procès-verbal établissant la mise à disposition gratuite, à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, des locaux du multi-accueil : « Les Pitchounets » commune d'Aniane ;
- d'autoriser le Président à signer le présent procès-verbal.

Rapport 1.10 : Adoption du procès-verbal de mise à disposition des locaux du multi-accueil « Le Berceau » commune de Montarnaud -

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le contenu du procès-verbal établissant la mise à disposition gratuite, à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, des locaux du multi-accueil : « Le Berceau » commune de Montarnaud ;
- d'autoriser le Président à signer le présent procès-verbal.

Rapport 1.11 : Adoption du procès-verbal de mise à disposition des locaux du multi-accueil « Chrysalides et Papillons » commune de Saint-André-de-Sangonis.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le contenu du procès-verbal établissant la mise à disposition gratuite, à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, des locaux du multi-accueil : « Chrysalides et Papillons » commune de Saint-André-de-Sangonis ;
- d'autoriser le Président à signer le présent procès-verbal.

Rapport 1.12 : Convention d'adhésion à la mission remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de recourir au service remplacement du CDG 34 chaque fois que cela est nécessaire, afin de respecter le maintien du service public ;
- d'approuver la convention d'adhésion à la mission remplacement du CDG 34 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion ci-annexée, ainsi que toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport 1.13 : Tableau des effectifs - Adoption des modifications.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de créer un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein de la filière administrative,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Finances /marchés comptabilité

Rapport 2.1 : Dotations 2014 - Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et communales 2014 (FNPIC).

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de répartir le montant 2014 du FPIC en fonction du même pourcentage qu'en 2013 et 2012 pour la répartition entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (62.13% soit 417 974€) et l'ensemble des communes membres (37.87% soit 254 767€), puis en fonction de la population et de la contribution de chacune au PFIA pondéré par le nombre de logements sociaux/conventionnés existant dans les communes pour la répartition entre les communes membres, les montants par communes sont annexés à la présente délibération.

Environnement

Rapport 3.1 : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens - Validation des documents du SAGE révisé.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'émettre un avis favorable au projet du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens adopté par la CLE le 9 janvier 2014.

Rapport 3.2 : Site d'importance communautaire des Gorges de l'Hérault - Mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 - Demande de financement.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Communauté de Communes Vallée de l'Hérault					
Plan de financement prévisionnel Animation du document d'objectifs Natura 2000 des Gorges de l'Hérault Septembre 2014 - Mars 2015					
DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (TTC)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (TTC)	TAUX
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	7 777,05 €	50%	Union européenne - FEADER	6 237,40 €	40%
Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB	1 719,40 €	11%	Etat	6 237,40 €	40%
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	2 063,43 €	13%			
Veille environnementale	804,30 €	5%			
Relations avec les services de l'Etat	891,05 €	6%			
Suivi et études	2 184,26 €	14%	PART FINANCEURS	12 474,80 €	80%
Frais Professionnels	153,20 €	1%	PART CCVH	3 118,71 €	20%
TOTAL TTC	15 593,51 €	100%	TOTAL TTC	15 593,51 €	100%

Les dépenses prévisionnelles sont composées de frais de personnels, frais de prestations, frais de missions et frais de fournitures.

Les 20% d'autofinancement porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault feront prochainement l'objet de conventions avec les trois autres communautés de communes concernées par le site d'importance communautaire des gorges de l'Hérault afin de partager le montant d'autofinancement selon la surface respective concernée par chaque collectivité.

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'Union européenne, l'État, et tout autre financeur (public ou privé) pour les demandes de subventions, dans la limite de 80% de financement,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier sans bouleversement substantiel, si besoin, le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Monsieur Philippe MACHETEL quitte la séance et est excusé auprès des membres de l'Assemblée.

Aménagement de l'espace

Rapport 4.1 : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - sécurisation de l'entrée urbaine RD27 sur la commune de la Boissière - Avenant n°1 - Prise en charge de la TVA.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée relatif aux modalités de perception du FCTVA ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de mandat, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Rapport 4.2 : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Requalification des anciens espaces ferroviaires sur la commune de Campagnan - Avenant n° 2 - Avance du maître d'ouvrage et modification du taux de TVA.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention de mandat, lequel définit les modalités d'avance de trésorerie par l'ajout d'un article et d'une nouvelle annexe III définissant l'échéancier prévisionnel des avances de trésorerie et actualise le taux de la TVA ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant ci-annexé, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Rapport 4.3 : Abbaye d'Aniane - Programme pluriannuel de fouilles et recherches archéologiques - Avenant n°3 à la convention pluriannuelle de partenariat avec le CNRS (opération 2014).

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de l'avenant n°3 à la convention de partenariat entre la communauté de communes et le CNRS – Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée pour la mise en place du programme 2014 d'études archéologiques, et fixant d'une part le calendrier des études archéologiques du mois de juin au mois de novembre 2014 avec un rendu du document final de synthèse au premier trimestre 2015, et d'autre part, la participation de la communauté de communes et ses partenaires financiers à 50 000 € pour un coût total d'opération estimé à 89 385 €,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le présent avenant à la convention et tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

Rapport 4.4 : Création d'un circuit de promenade et de randonnée soutenu par la cave coopérative de Saint-Saturnin-de-Lucian - Convention de partenariat liant la cave coopérative de Saint-Saturnin-de-Lucian, le comité départemental de randonnée pédestre et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la présente convention d'expertise d'itinéraire à conclure entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, la cave coopérative de Saint Saturnin de Lucian et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault, laquelle prendra fin à la date de livraison de la fiche Rando Hérault, dont la participation de la communauté de communes consistera en :
 - . un accompagnement technique, notamment sur le choix et l'aménagement du parcours ;
 - . un accompagnement administratif à travers l'obtention des autorisations de passage et des délibérations nécessaires ;
 - . une vérification du bon état de l'itinéraire et la prise de mesures nécessaires pour effectuer son entretien périodique.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ci-annexée, ainsi que toutes les pièces afférentes.

Rapport 4.5 : Convention de partenariat avec l'Agence Départementale pour l'information sur le logement (ADIL) - Avenant à la convention - année 2014.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention de partenariat ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant à la convention de partenariat pour l'année 2014 entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'Agence Départementale pour l'information sur le Logement ;
- d'approuver le montant de 3492,60€ correspondant à la cotisation calculée sur la base de 0,10€/habitants (34926 habitants au 1er janvier 2014) au titre de la mission d'information générale de l'ADIL dans le domaine du logement et le montant de 2000€ correspondant à la contribution pour sa mission d'observation au titre de l'année 2014, soit un montant total de 5492,60€.

Développement économique

Rapport 5.1 : ZAC La Croix-Gignac - Modification du dossier de réalisation tranche I "Aménagement du cœur de ZAC".

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la modification du dossier de réalisation (consultable dans son intégralité au siège de la communauté de communes), composé conformément à l'article R.311-7 du code de l'urbanisme, des pièces suivantes :
 - o Le programme des équipements publics à réaliser dans la zone,
 - o Le programme global des constructions à réaliser, pièce n°3 modifiée, d'un volume de 24 364m² (au lieu de 21 676m² initialement) de surface de plancher,
 - o Les modalités prévisionnelles de financement échelonnées dans le temps, pièce n°4 modifiée, fixées à 6 700 100€ (au lieu de 5 960 900€ initialement) pour la vente de foncier soit 275€ x 24 364m²,
 - o L'étude d'impact actualisée.
- d'autoriser le Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Rapport 5.2 : ZAC La Croix-Gignac - Cahier des charges de cession des lots C1,C2,C3,C4,C5,C6,C8,C9,C10,C11,C12,C15,C16,C17,C18.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les cahiers des charges de cession des lots C1, C2, C3, C4, C5, C6, C8, C9, C10, C11, C12, C15, C16, C17, C18,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente des lots C1, C2, C3, C4, C5, C6, C8, C9, C10, C11, C12, C15, C16, C17, C18 d'une superficie maximale 13 488 m² de surface de plancher sur la base de 275 € HT/m² à la société Pitch Promotion, soit un montant total maximal de 3 709 200€ HT.

Culture

Rapport 8.1 : Création d'un portail internet du réseau intercommunal des bibliothèques de la Vallée de l'Hérault - Plan de financement.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le plan de financement ci-dessous,

Plan de financement prévisionnel Création du portail internet et ré-informatisation du Réseau intercommunal des bibliothèques de la vallée de l'Hérault					
DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Auxistance à maîtrise d'ouvrage	13 950,00 €	20%	Participation Etat- DGD (63%)	45 000,00 €	63 %
Portail internet	29 600,00 €	42%	Conseil général de l'Hérault	11 000,00 €	15 %
Achat d'un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB)	27 700,00 €	39%			
			PART FINANCEURS	56 000,00 €	79 %
			PART CCVH	15 250,00 €	21 %
TOTAL HT	71 250,00 €	100%	TOTAL HT	71 250,00 €	100%

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'Etat (DRAC), le Conseil général de l'Hérault, et tout autre financeur (public ou privé) pour les demandes de subventions, dans la limite de 80% de financement,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier sans bouleversement substantiel, si besoin, le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Rapport 8.2 : Inscriptions des élèves à l'École de musique intercommunale - Calendrier, projet d'établissement, droits d'inscription, frais de scolarité.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'appliquer à partir de la rentrée 2014-2015 les droits d'inscription et frais de scolarité selon le tableau ci-dessous ;
- de conserver le système de paiement échelonné sur l'année scolaire selon les modalités suivantes :
 - * Les droits d'inscriptions sont à verser au moment de l'inscription
 - * L'appel des frais de scolarité est réparti selon le calendrier suivant :
 - o 15 octobre : Premier tiers,
 - o 15 janvier : Deuxième tiers,
 - o 15 avril : Troisième Tiers.
 - * Les frais de scolarité liés aux pratiques collectives seront sollicités par un seul règlement au moment de l'adhésion et valable pour l'ensemble de l'année scolaire.
 - * Les frais de scolarité sont dus pour tout trimestre engagé et ne pourront faire l'objet de réduction particulière en cas d'abandon, de démission, de congé total ou partiel en cours de trimestre.

	Résident CCVH				Résident hors CCVH			
	2013-14		2014-15		2013-14		2014-15	
	Mineur	Adulte	Mineur*	Adulte	Mineur	Adulte	Mineur*	Adulte
Droits d'inscription (par élève - non remboursable)	30	30	30	30	30	30	30	30
Parcours « découverte »								
Eveil musical	189	/	189	/	264	/	264	/
Initiation musicale et chorale	189	/	189	/	264	/	264	/
Chorale seule	90	/	30	/	132	/	44	/
Formation musicale seule et chorale	189	/	189	/	264	/	264	/
Parcours diplômant ⁽¹⁾								
Cycle I ⁽²⁾	300	/	300	/	558	/	558	/
Cycle II ⁽³⁾	300	/	300	/	558	/	558	/
Parcours « personnalisé » ⁽⁴⁾								
Formation instrumentale (seule)	270	420	270	420	558	594	558	594
Pratique collective (seule)	90	102	30	34	132	150	44	50
Formation musicale (seule) ⁽⁵⁾ Culture musicale (seule) ⁽⁴⁾	189	189	189	189	264	264	264	264
Location d'instrument								
Par instrument et par trimestre	45	45	45	45	45	45	45	45

Le relevé de décisions du Conseil communautaire du 26 mai 2014 comporte 11 pages.
Il restera affiché à la Communauté de communes entre le 28 mai 2014 et le 28 juillet 2014

Le Président

Louis VILLARET

Les délibérations sont consultables sur notre site internet www.cc-vallee-herault.fr ou au siège de la Communauté de communes, aux heures d'ouverture.

Les copies des délibérations peuvent être communiquées selon l'une des modalités suivantes :

- par consultation gratuite sur place sauf si les impératifs de conservation du document s'y opposent ;
- par courrier électronique et sans frais lorsque le document existe sous forme électronique ;
- par délivrance aux frais du demandeur d'une copie sur papier ou sur un support informatique identique à celui utilisé par l'administration. Dans ce dernier cas, et conformément à l'article 34 du décret du 30 décembre 2005, il appartient à l'intéressé d'indiquer sous quelle forme il souhaite obtenir le document sollicité. Des frais de reproduction pourront lui être facturés, sans que ceux-ci puissent excéder le coût réel supporté par l'administration. Un arrêté du Premier ministre du 1er octobre 2001 prévoit que le montant des frais de copie d'un document administratif pourra être fixé au maximum à 0,18 € par page de format A 4 en impression noir et blanc, 1,83 € pour une disquette et 2,75 € pour un cédérom.